

Compte-rendu du 09 septembre 2014

Présents : 11 et 1 excusé pour retard mais présent ensuite
Excusés avec pouvoir donné : 2 – 1 absent

- Décisions modificatives pour adapter les budgets aux réalités des projets

| Equipement rues marché en sens interdit et complexe | Chemin sous le bourg à nommer | Equipement investissement pour les TAP | Arpentage et terrains | W Rte Meys | W Impasse de Bellevue |
|---|-------------------------------|--|-----------------------|------------|-----------------------|
| +10 000 € | + 20 000 € | +2 000 € | +8 000 € | +20 000 € | +20 000 € |

Le produit des amendes de police sera demandé pour les travaux de la route de Meys.
L'impasse qui va devenir propriété communale affectée au domaine public est nommée « Impasse de Bellevue ».

- Subvention Cinéma

Le CCML demande la subvention à son profit avec engagement d'en verser la quote-part à la nouvelle association du cinéma itinérant. La délibération de mai est retirée et le conseil acquiesce à la demande du CCML qui s'engage à reverser la quote-part de 999 € au prorata du temps pendant lequel le service est assuré.

- Subvention Club Thoranche.

Le club local organise une rencontre de portée intercommunale et à titre exceptionnelle la commune décide de verser une subvention de 83 €.

- Participation à l'OGEC

Elèves de maternelle : 22 x 1 249 € = 27 478 €.

Elèves de primaire : 28 x 496 € = 13 888 €.

En raison du montant de 41 366 €, la commune verse deux acomptes en début d'année scolaire comme prévu au contrat. (Total de 41 366 – ou + solde année 2013-2014 – charge de personnel).

La convention doit être renouvelée au premier semestre 2014 pour 9 ans.

- Equipement pour activités périscolaires et utilisations des crédits.

La personne recrutée est animatrice, elle dispose des locaux de l'étage de l'école pour le groupe d'enfant de plus de 6 ans, les maternels sont encadrés par les deux ATSEM dans une des classes maternelles des rez-de-chaussée. Des activités se font aussi dans les locaux de la garderie et sur le terrain de jeux. L'implication des bénévoles de la bibliothèque est très forte, un créneau est réservé pour les TAP avec une animation ciblée. Le conseil municipal leur en est très reconnaissant. L'ensemble des mesures et des moyens engagés permettent d'assurer un taux d'encadrement correct des groupes d'enfants.

- Travaux en cours de la Place du Cinéma.

Approbation du MAPA de l'assainissement et de la mission de contrôle. A été retenue SMTP pour un montant de 22 978 € HT. A ce jour, les évolutions n'ont pas encore fait l'objet de facturations supplémentaires. Les crédits sont vérifiés pour faire face aux nouveaux montants et les virements nécessaires sont provisionnés pour faire face aux imprévus qui sont pressentis. Les travaux d'embellissement et d'enrochement sont finalement confiés à l'entreprise VAGANAY.

- Lancement du MAPA maîtrise d'œuvre pour police de l'eau et d'épandage des boues des lagunes des prébendes.
- L'ingénieur responsable du SATESE a demandé à être reçue en mairie pour :
Les subventions en cours.
Les objectifs atteints avec le nombre de maisons raccordées en séparatif.
Les problèmes de la STEP des Prébendes.
Les déclarations des entreprises et leur plan de gestion des eaux.
Le schéma d'assainissements à mettre à l'étude.
- Evolution des arpentages et reconduction des droits par les actes authentiques pour finaliser l'acte MOULIN SEON et les suivants. Tous ceux de l'impasse de Bellevue peuvent être engagés.
- Le chemin de Marangoutte sera stabilisé, après drainage, grâce à un enrochement qui le surélèvera dans la partie la plus creuse pour l'assainir.
- Le chauffe-eau de la salle des sports est à changer, à voir pour le bruleur qui donne des signes de faiblesse.
- Une effraction a eu lieu dans le kiosque des boules et des dégradations sur les chéneaux de la salle bleue et sur la barrière métallique. La gendarmerie va multiplier les contrôles.
- Le projet d'apporter de la sécurité au chemin de la Protière est réactivé, il faut trouver une solution pour une sortie décalée et plus sécurisée.
- Signalétique : pour les personnes qui souhaitent installer elles-mêmes leur plaque, les numéros des rues ainsi qu'une procédure de mise en place seront données en même temps que la distribution des sacs poubelles. Les dates ne sont pas encore fixées.
- L'information municipale est mise en place. Le site internet actif et un onglet sera réservé à la publication des appels d'offre.
- Organisation des manifestations de fin d'année.
- Compte-rendu de la délégation du maire en urbanisme
Les dépôts de permis sont nombreux en ce moment. L'instruction en incombe à la mairie.
L'action menée pour réactiver le site des anciens ateliers "Tissot" porte ses fruits, des artisans font des propositions auprès de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais.

La commune va accueillir le dernier week-end de mars 2015 le salon du tourisme. Cette manifestation, de grande envergure, doit être préparée.

- Bilan des commissions.
La rentrée s'est bien passée malgré le TAP à mettre en place. On respecte les consignes du SDIS, il n'y a pas d'enfant de moins de 6 ans à l'étage. La sieste a lieu en salle d'évolution. On peut demander au SDIS de lever son avis défavorable.

La séance est levée à 22 h 20.

La secrétaire de séance : Nathalie JACQUEMOT

Le maire : Nicolas MURE